

## Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

### TP - GESTIONNAIRE DE PAIE

GRETA des Yvelines (78)

21 rue Georges Bourgoïn - EEP Florilège d'Achères

## OBJECTIFS

Le gestionnaire de paie assure mensuellement la production du bulletin de paie et la gestion des données sociales, conformément à la réglementation en vigueur.  
C'est un métier incontournable de la comptabilité.

Pour être en phase avec l'actualité du secteur, nous proposons des modules enrichissant votre formation :

[Accompagnement au retour à l'emploi](#)

[Développement durable](#)

[Sensibilisation à l'intelligence artificielle appliquée à la paie](#)

## CONTENU

Il y a 2 grandes compétences professionnelles:

- Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie (RNCP37948BC01)
- Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle .(RNCP37948BC02)

## TAUX DE RÉUSSITE

Nouvelle formation proposée

## PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Jeune adulte en insertion
- Compte Personnel de Formation
- Salarié

## DURÉE

De 900 h, dont 280 h en entreprise

## DATES

Date de début : 02 novembre 2026

Date de fin : 02 avril 2027

## PRÉ-REQUIS

Niveau 4 (BAC)

- diplôme ou d'une certification de niveau 4
- et/ou Expérience professionnelle d'au moins deux ans dans un service comptable ou RH.
- compétences en mathématiques, fondamentaux en comptabilité et en travaux comptables courants, capacité d'analyse et de raisonnement facilitant le contrôle des éléments de paie.
- Maîtrise des outils bureautiques, notamment du tableur Excel , aisance avec les outils numériques et les logiciels de gestion.
- Niveau B2 en français

## NIVEAU DE SORTIE

Niveau 5 (BTS)

## VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Titre
- Certification  
Titre Professionnel gestionnaire de paie

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Autonomie assistée possible
- Cours du jour
- Enseignement individualisé
- Face à face
- Formation de groupe
- Parcours modulaire de formation

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

tests, entretien individuel et analyse du projet professionnel

## POURSUITE D'ACTIVITÉS

Pour vous projeter dans votre futur métier ou vers des études complémentaires,

cliquez sur les liens suivants :

<https://candidat.francetravail.fr/metierscope/fiche-metier/M1507/gestionnairepaie>

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La formation se déroule au sein d'une **entreprise d'entraînement pédagogique**, centre ouvert toute l'année, dispensant des formations individualisées dans le domaine du tertiaire selon une pédagogie originale.

Formation inscrite au RNCP :

- <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37948/>

Vous êtes demandeur d'emploi, salarié, en reconversion professionnelle ?

\*\*\*\*\* VENEZ-VOUS FORMER AU GRETA DES YVELINES \*\*\*\*\*

Accessibilité aux personnes en situation de Handicap  
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Pour candidater, envoyez une lettre de motivation et un CV par mail : [eep-florilege@greta-yvelines.fr](mailto:eep-florilege@greta-yvelines.fr)

## COÛT

sous réserve de conventionnement par la Région Ile de France.

## FINANCEMENT

- Auto-financement
- Région Ile-de-France
- CPF
- Projet de transition Pro

## DOMAINES PROFESSIONNELS

- Comptabilité, gestion, qualité

## CONTACT

Assistante de Formation  
Marie-Noëlle Fussy  
01 39 11 80 20  
[eep-florilege@greta-yvelines.fr](mailto:eep-florilege@greta-yvelines.fr)

CFP référente : Cécile Paillé  
[cecile.paille@ac-versailles.fr](mailto:cecile.paille@ac-versailles.fr)

## RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Agnes Bikoro  
[contact@greta-yvelines.fr](mailto:contact@greta-yvelines.fr)

## ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un apprenant en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements (matériel et/ou pédagogique) dans le cadre de sa formation.

Les équipes sont sensibilisées et mobilisées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) pourra être demandée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.